

## DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUES

**L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud):** Étant donné que grâce à cette fuite, le ministre est au courant d'une chose et que c'est de sa faute s'il ne l'était pas jusque-là, compte-t-il prendre immédiatement des mesures pour modifier le mandat du comité scientifique? D'autre part, pourrait-il insister pour que celui-ci tienne une audience publique et que des directives soient formulées de façon à ce que les deux parties en cause soient convenablement informées? Dans l'intervalle, compte-t-il prendre des mesures, en consultant l'entreprise, pour empêcher le déversement des déchets à compter du 1<sup>er</sup> avril?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans):** Si c'est une erreur d'être mieux renseigné aujourd'hui qu'il y a une semaine, alors j'ai fait une erreur. Je ne connaissais pas tous les détails. Je n'avais que les renseignements et la recommandation qui m'avaient été fournis.

Quant à la question d'audiences publiques, cela ne pose pas de problèmes, et je crois savoir que le groupe scientifique a l'intention d'en tenir. Il a tout à fait le droit, et nous l'y encourageons, d'organiser un débat public sur la question. J'espère que lorsqu'il le fera ce sera sur une base scientifique, et si nous avons fait une erreur et qu'il faille annuler ce permis, je soumettrai le problème à mes collègues du cabinet en demandant que le décret du conseil soit modifié. Mais étant donné que cette question est actuellement à l'étude...

**Une voix:** Et le déversement des déchets?

**M. LeBlanc:** ... je ne pense pas pouvoir faire davantage, et je ne pense pas non plus que le député aurait agi autrement lorsqu'il occupait mon poste.

\* \* \*

## LA SÉCURITÉ NATIONALE

## LES DOCUMENTS DE LA COMMISSION TASCHEREAU—LES ENQUÊTES SUR LES AUTRES RÉSEAUX D'ESPIONNAGE

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** Ma question s'adresse au solliciteur général, si jamais j'arrive à obtenir qu'il m'écoute. Grâce aux révélations que font constamment les gens bien informés en Grande-Bretagne et grâce aux conclusions du rapport Taschereau-Kellock, plus d'un espion a été démasqué et les suspects impliqués dans l'un des réseaux d'espionnage ont été amenés devant les tribunaux. Je me demande si le ministre pourrait nous dire où en sont, à sa connaissance des documents, les enquêtes sur les deuxième, troisième, quatrième et cinquième réseaux d'espionnage.

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général):** Je le répète, je n'ai pas lu les documents Taschereau. On est en train de les examiner de la façon que j'ai décrite à la Chambre il y a quelques jours. Si, comme je l'espère, l'enquête permet ou recommande qu'ils soient publiés et qu'ils le soient, le député aura alors l'occasion d'en parler.

## Questions orales

## L'ACCÈS AUX DOCUMENTS

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** J'aimerais bien savoir comment il se fait que l'on puisse examiner maintenant ces documents alors qu'ils n'avaient pas été mis à la disposition du solliciteur général du gouvernement précédent.

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général):** Je ne crois pas qu'on ait refusé au solliciteur général du précédent gouvernement de les consulter. Je pense qu'il a été établi à la période des questions que le gouvernement précédent pouvait les consulter autant que le gouvernement actuel. En fait, lorsqu'il était premier ministre, l'actuel chef de l'opposition avait fait savoir à la Chambre—le 12 décembre, je crois—qu'il avait l'intention de créer un groupe de travail ou un comité pour examiner ces documents et établir s'ils devraient ou non être publiés. Il est donc parfaitement clair qu'il pouvait, autant que ce gouvernement-ci, prendre cette décision.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Si nous pouvions mettre la main sur ces documents!

\* \* \*

[Français]

## LA CONSOMMATION

## LA HAUSSE DU PRIX DE L'ESSENCE—ON DEMANDE SI LES CONSOMMATEURS SERONT REMBOURSÉS

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations.

Le ministre sait certainement que le rapport annuel de l'Impériale affiche une augmentation de profits de l'ordre de 70 p. 100, 682 millions de dollars. Il y a déjà un mois, le même ministre disait à la Chambre que son ministère ferait enquête sur la hausse récente de 6 cents le gallon d'essence. Je demande donc au ministre si cette enquête est finalement terminée et s'il est prêt à retourner l'argent aux consommateurs canadiens qui se sont fait duper?

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes):** Non, madame le Président.

[Traduction]

**M. Waddell:** J'ignore si le ministre s'en rend compte, mais à cause de l'inertie dont il fait montre depuis un mois, les consommateurs canadiens ont perdu 25 millions de dollars si l'on tient compte de l'augmentation de six cents qui est venue s'ajouter—comme le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources l'a reconnu—aux hausses précédentes. Cela représente une perte quotidienne de 1 million de dollars. Je réitère ma question: étant donné l'importance de ces pertes et le fait que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a dit que cette augmentation était louche, le ministre est-il disposé à dire à la Chambre qu'il va faire baisser les prix en attendant la publication du rapport de son ministère?

[Français]

**M. Ouellet:** Non, madame le Président.